Envoyé en préfecture le 29/10/2024
Reçu en préfecture le 29/10/2024
Publié le
ID : 003-210302980-20241009-DEC2024113-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

09 OCT 2024

DEC2024113

Objet : mise à disposition de la salle Max Favalelli au Conseil départemental de l'Allier

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des Collectivités territoriales, art. L. 2122-22, alinéa n° 5 ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai portant délégation au maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

CONSIDERANT que dans le cadre de la présentation des produits de l'Allier qui se tiendra le 06 novembre 2024 à Varennes sur Allier, le Conseil départemental de l'Allier a besoin de la salle Max Favalelli pour organiser cet événement ;

DECIDE de mettre à disposition la salle Max Favalelli au Conseil départemental de l'Allier du mardi 05 à 10h au mercredi 06 novembre 18h.

DECIDE de signer la convention avec le Conseil départemental de l'Allier ;

PUBLICATION au R.A.A.

MAIRIE VARENNES SUR ALLIER (ALLIER)

Roger LITAUDON